

CONDITIONS DE LOCATION

LOCATION :

Toute location d'emplacement de camping ou d'hébergement locatif est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

La location devient effective avec notre accord et après réception d'un versement d'un tiers du montant total du séjour à titre d'acompte +10 Euros de frais de réservation.

PERIODE DE LOCATION :

Pour les emplacements de camping les arrivées et les départs se font tous les jours de la semaine. La journée se compte de midi à midi.

Pour les hébergements locatifs les arrivées se font le samedi après 14 h00 et les départs le samedi avant 10 h00 en saison (juillet/août)

En dehors de la saison les locations se font à la nuit avec un minimum de 2 nuits.

ANNULATION

Pour un emplacement de camping l'acompte sera remboursé pour une annulation signifiée par écrit et au moins un mois avant la date d'arrivée prévue. Pour toute annulation moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, l'acompte reste acquis au camping

Pour une location d'hébergement il sera retenu ou il restera dû :

-les frais de réservation

-à titre d'indemnités de rupture de contrat :

Un montant égal au total du séjour, pour une annulation signifiée par écrit moins de 20 jours avant la date prévue d'arrivée ou si le client ne se présente pas à cette date.

Un tiers de la somme du coût intégral du séjour, pour une annulation signifiée par écrit plus de 21 jours avant la date prévue d'arrivée .

NON- OCCUPATION :

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.

PAIEMENT

Le solde du séjour pour un emplacement est à payer sur place à votre arrivée .

Pour toute location d'hébergement le paiement intégral doit être effectué au plus tard un mois avant la date d'arrivée prévue.

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

CAUTIONNEMENT

Les hébergements sont loués avec literie, matériel de cuisine et vaisselle, sans drap ni linge, le tout conforme à un inventaire disponible dans l'hébergement.

Une caution de 200 €uros par hébergement sera demandé au client à son arrivée **et lui sera restituée la semaine suivant son départ**, déduction faite des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré .Une somme de 50 €uros sera retenue sur la caution dans le cas où l'hébergement n'est pas restitué dans un état parfait de propreté le jour du départ.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout client est tenu de se conformer aux disposition du règlement intérieur du camping.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Pour les emplacements de camping le branchement électrique peut être fourni aux caravanes et tentes équipées conformément aux normes en vigueur avec prise de terre. Les appareils à résistance (radiateurs,fers à repasser, sèche-cheveux, Barbecue électrique,etc)sont exclus.

Pour les Hébergements.

Un compteur électrique est installé dans chaque location celui ci sera relevé,à votre arrivée et à votre départ ,le tarif est de 0,30 €uros par KWH le règlement se fera à la réception avant votre départ.

En cas de contestation ou de litige , le tribunal de commerce de Mulhouse sera seul compétent.

